

## TABLE DES MATIÈRES

	PAGES
<b>Sommaire</b> .....	5
<b>CHAPITRE I. – De quelques délits relatifs à la tenue des actes de l'Etat civil</b> .....	7
Jacques LAMBERT	
SECTION 1. – LES ARTICLES 263 ET 264 DU CODE PÉNAL.....	8
§ 1. – <i>De l'utilité des articles 263 et 264 du Code pénal</i> .....	8
§ 2. – <i>De quels actes d'état civil s'agit-il?</i> .....	9
I. – <i>L'article 263 du Code pénal</i> .....	9
II. – <i>L'article 264 du Code pénal</i> .....	10
§ 3. – <i>À qui s'appliquent les articles 263 et 264 du Code pénal?</i> .....	10
§ 4. – <i>L'infraction</i> .....	11
SECTION 2. – L'ARTICLE 265 DU CODE PÉNAL .....	12
<b>CHAPITRE II. – Les infractions aux lois sur les inhumations</b> .....	13
Damien VANDERMEERSCH	
SECTION 1. – DÉFINITION .....	14
SECTION 2. – ÉLÉMENTS CONSTITUTIFS.....	15
§ 1. – <i>Élément matériel</i> .....	15
I. – <i>Une inhumation</i> .....	15
II. – <i>L'inhumation sans l'autorisation préalable de l'officier de l'état civil</i> <i>(C. pén., art. 315, al. 2)</i> .....	16
III. – <i>Le non-respect des règlements relatifs aux lieux de sépulture et aux</i> <i>inhumations (C. pén., art. 315, al. 3)</i> .....	18
§ 2. – <i>L'élément moral</i> .....	19
SECTION 3. – LES CIRCONSTANCES AGGRAVANTES .....	19
SECTION 4. – LES PEINES .....	20
SECTION 5. – RÈGLES SPÉCIFIQUES DE DROIT PÉNAL .....	20
§ 1. – <i>La tentative</i> .....	20
§ 2. – <i>Les causes de justification et d'excuse</i> .....	20
§ 3. – <i>Les règles relatives à la participation criminelle</i> .....	20
<b>CHAPITRE III. – L'avortement</b> .....	23
Nathalie COLETTE-BASECQZ et Noémie BLAISE	

	PAGES
SECTION 1. – DÉFINITION ET HISTORIQUE . . . . .	26
§ 1. – <i>Définition</i> . . . . .	26
§ 2. – <i>Situation antérieure à la loi du 3 avril 1990</i> . . . . .	30
§ 3. – <i>La loi du 3 avril 1990 relative à l'interruption de grossesse</i> . . . . .	34
§ 4. – <i>La commission d'évaluation de la loi du 3 avril 1990</i> . . . . .	36
SECTION 2. – FAITS NON PUNISSABLES . . . . .	37
§ 1. – <i>L'hypothèse de l'interruption de grossesse avant la fin de la douzième semaine</i> . . . . .	38
I. – <i>Situation de détresse</i> . . . . .	38
II. – <i>Demande d'interruption de grossesse et détermination de la femme</i> . . . . .	40
III. – <i>Intervention d'un médecin</i> . . . . .	40
IV. – <i>Accueil et information obligatoires</i> . . . . .	41
V. – <i>Lieu de l'intervention volontaire de grossesse</i> . . . . .	41
VI. – <i>Assistance et conseils facultatifs</i> . . . . .	41
VII. – <i>Moment de l'intervention volontaire de grossesse</i> . . . . .	41
§ 2. – <i>L'hypothèse de l'interruption de grossesse au-delà de la douzième semaine</i> . . . . .	42
I. – <i>Péril grave pour la santé de la femme ou affection d'une particulière gravité, incurable du fœtus</i> . . . . .	42
II. – <i>Concours et avis d'un deuxième médecin</i> . . . . .	44
III. – <i>Délai ultime de l'avortement</i> . . . . .	44
SECTION 3. – ÉLÉMENTS CONSTITUTIFS DE L'AVORTEMENT INTENTIONNEL . . . . .	44
§ 1. – <i>Éléments matériels</i> . . . . .	44
I. – <i>Un état de grossesse</i> . . . . .	45
II. – <i>Une interruption artificielle de la grossesse</i> . . . . .	45
III. – <i>La destruction in utero du produit de la conception</i> . . . . .	46
IV. – <i>L'absence de viabilité du fœtus</i> . . . . .	46
V. – <i>Un lien causal entre l'acte interruptif de grossesse et la perte du fœtus</i> . . . . .	48
§ 2. – <i>Élément moral</i> . . . . .	48
SECTION 4. – ÉLÉMENTS CONSTITUTIFS DE L'AVORTEMENT NON INTENTIONNEL . . . . .	50
§ 1. – <i>Éléments matériels</i> . . . . .	51
§ 2. – <i>Élément moral</i> . . . . .	51
SECTION 5. – ÉLÉMENTS CONSTITUTIFS DE L'HOMICIDE PAR L'EMPLOI DE MOYENS ABORTIFS . . . . .	52
§ 1. – <i>Éléments matériels</i> . . . . .	52
§ 2. – <i>Élément moral</i> . . . . .	54
SECTION 6. – PEINES APPLICABLES . . . . .	55
SECTION 7. – RÈGLES SPÉCIFIQUES DE DROIT PÉNAL . . . . .	56
§ 1. – <i>La tentative</i> . . . . .	56
§ 2. – <i>La participation punissable</i> . . . . .	58
§ 3. – <i>L'état de nécessité</i> . . . . .	60

	PAGES
§ 4. – <i>La contrainte irrésistible</i> .....	61
SECTION 8. – PREUVE DE L'INFRACTION .....	61
<b>CHAPITRE IV. – Des crimes et délits tendant à empêcher ou à détruire la preuve de l'état civil d'un enfant</b> .....	65
Jacques LAMBERT	
SECTION 1. – L'ARTICLE 361 DU CODE PÉNAL .....	66
§ 1. – <i>L'élément infractionnel</i> .....	66
§ 2. – <i>Le mécanisme des articles 55 et 56 du Code civil.</i> .....	68
I. – <i>Les obligations</i> .....	68
II. – <i>L'avis d'accouchement</i> .....	68
III. – <i>La déclaration de naissance</i> .....	69
A. Naissance en milieu hospitalier (C. civ., art. 56, §1, al. 1) .....	69
1. La pratique .....	69
2. Établissement hospitalier .....	70
3. La personne qui assure la direction de l'établissement hospitalier .....	70
4. Le délégué .....	71
B. Naissance hors milieu hospitalier (C. civ., art. 56, §2, al. 1) .....	71
IV. – <i>La déclaration de naissance faite après le délai de 15 jours (C. civ., art. 56, §3)</i> .....	71
§ 3. – <i>Les poursuites</i> .....	72
SECTION 2. – L'ARTICLE 362 DU CODE PÉNAL .....	72
§ 1. – <i>Introduction</i> .....	72
§ 2. – <i>Éléments matériels</i> .....	73
§ 3. – <i>Élément moral</i> .....	73
§ 4. – <i>Prescription</i> .....	73
SECTION 3. – L'ARTICLE 363 DU CODE PÉNAL .....	73
§ 1. – <i>Introduction</i> .....	73
§ 2. – <i>Éléments matériels</i> .....	74
§ 3. – <i>Élément moral</i> .....	74
§ 4. – <i>Prescription</i> .....	74
<b>CHAPITRE V. – L'attentat à la pudeur et le viol</b> .....	75
Isabelle WATTIER	
INTRODUCTION .....	80
SECTION 1. – LE DROIT INTERNATIONAL PERTINENT .....	82
§ 1. – <i>Le droit des Nations Unies</i> .....	82
I. – <i>La Convention internationale relative aux droits de l'enfant.</i> .....	82
II. – <i>La jurisprudence internationale pénale</i> .....	82
§ 2. – <i>Le droit du Conseil de l'Europe</i> .....	83

	PAGES
I. – <i>La jurisprudence de la Cour européenne des droits de l'homme</i> . . . . .	83
II. – <i>La Convention du 25 octobre 2007 pour la protection des enfants contre l'exploitation et les abus sexuels</i> . . . . .	84
A. L'obligation de consacrer un âge légal pour entretenir des relations sexuelles . . . . .	84
B. L'incrimination de deux catégories d'abus sexuels sur des enfants . . . . .	85
§ 3. – <i>Le droit de l'Union européenne</i> . . . . .	86
I. – <i>La décision-cadre du Conseil 2004/68/JAI du 22 décembre 2003</i> . . . . .	86
II. – <i>La proposition de décision-cadre du 25 mars 2009</i> . . . . .	86
SECTION 2. – L'ATTENTAT À LA PUDEUR . . . . .	87
§ 1. – <i>Notion et classification</i> . . . . .	87
§ 2. – <i>Les éléments constitutifs communs à toutes les infractions d'attentat à la pudeur</i> . . . . .	88
I. – <i>Une atteinte à l'intégrité sexuelle de la personne</i> . . . . .	88
A. Le bien juridique atteint : l'intégrité sexuelle de la personne située dans le temps et dans l'espace . . . . .	88
1. Une valeur collective . . . . .	88
2. Une liberté individuelle, voire parfois un droit subjectif? . . . . .	89
B. Les modalités de l'atteinte . . . . .	90
1. Non-nécessité d'un contact physique entre l'auteur et la victime . . . . .	90
2. Non-nécessité d'une atteinte corporelle dans le chef de la victime . . . . .	93
3. Non-nécessité d'un contact organique . . . . .	94
4. Non-nécessité d'une interaction immédiate entre l'auteur et la victime . . . . .	94
5. Le cas du voyeurisme . . . . .	95
6. La seule proposition de contact sexuel n'est pas toujours suffisante . . . . .	96
7. La seule menace d'attentat à la pudeur ne suffit pas . . . . .	97
8. Un commencement d'exécution suffit . . . . .	97
C. La mesure de l'atteinte : la question de la gravité . . . . .	98
1. Une atteinte d'une certaine gravité . . . . .	98
2. Une doctrine critique à l'égard du critère de la gravité de l'atteinte . . . . .	99
3. La gravité objective d'une infraction et la gravité contextuelle d'un fait . . . . .	100
II. – <i>L'identification d'une victime en particulier</i> . . . . .	100
III. – <i>Le défaut de consentement valable</i> . . . . .	101
A. La victime est âgée de moins de 16 ans accomplis . . . . .	101
B. L'état de minorité de la victime et la qualité de l'auteur . . . . .	102
C. L'absence de consentement dû aux violences ou aux menaces . . . . .	102
IV. – <i>L'élément moral : la conscience et la volonté de commettre l'acte puni par la loi</i> . . . . .	103
§ 3. – <i>Les attentats à la pudeur commis sans violences ni menaces</i> . . . . .	105
I. – <i>Sur ou à l'aide d'une personne mineure âgée de moins de seize ans accomplis</i> . . . . .	106
A. Une victime mineure âgée de moins de seize ans accomplis . . . . .	106
B. Cas de figures et d'espèce . . . . .	106
C. Les peines de base . . . . .	108
1. La peine principale . . . . .	108
2. Les peines accessoires . . . . .	108

	PAGES
II. – <i>Sur ou à l'aide d'une personne mineure dans le cadre d'une relation particulière.</i> . . . . .	108
A. La minorité de la victime . . . . .	109
B. Le défaut d'émancipation de la victime . . . . .	110
C. Une relation particulière . . . . .	110
1. Une relation de parenté ascendante, y compris adoptive . . . . .	111
2. Une relation fraternelle . . . . .	111
3. Une relation de cohabitation et d'autorité . . . . .	112
D. Les peines de base . . . . .	114
1. La peine principale . . . . .	114
2. Les peines accessoires . . . . .	114
III. – <i>Les circonstances aggravantes et les peines y relatives.</i> . . . . .	114
A. Les conséquences . . . . .	114
B. Les moyens utilisés . . . . .	114
C. L'état de la victime . . . . .	115
D. La qualité de l'auteur ou la nature de la relation . . . . .	115
E. Le mobile de la discrimination . . . . .	116
F. La combinaison de circonstances aggravantes . . . . .	116
§ 4. – <i>Les attentats à la pudeur commis avec violences ou menaces</i> . . . . .	116
I. – <i>Les violences ou les menaces</i> . . . . .	117
A. La définition du Code pénal . . . . .	117
B. L'appréciation des violences ou des menaces . . . . .	117
C. Les manœuvres, la soudaineté, la surprise, la tromperie et/ou la ruse . . . . .	118
D. L'infirmité ou la déficience physique ou mentale du partenaire . . . . .	120
E. Le voyeurisme . . . . .	122
F. L'absence de consentement . . . . .	122
II. – <i>Les peines de base</i> . . . . .	124
A. La peine principale . . . . .	124
B. Les peines accessoires . . . . .	124
III. – <i>Les circonstances aggravantes et les peines y relatives.</i> . . . . .	124
A. L'âge de la victime mineure . . . . .	124
B. Les conséquences . . . . .	125
C. Les moyens . . . . .	126
D. L'état de la victime . . . . .	126
E. La qualité de l'auteur ou la nature de la relation . . . . .	126
F. Le mobile de la discrimination . . . . .	127
G. La combinaison de circonstances aggravantes . . . . .	128
§ 5. – <i>Les questions de droit pénal général communes aux deux classes d'attentat à la pudeur.</i> . . . . .	128
I. – <i>La tentative</i> . . . . .	128
A. La tentative légalement impossible . . . . .	128
B. Une doctrine contemporaine favorable au régime de la tentative punissable . . . . .	130
C. Un attentat à la pudeur sans violences ni menaces sur une personne majeure . . . . .	132
II. – <i>La participation punissable</i> . . . . .	133
A. Le principe . . . . .	133
B. Une évolution en faveur de la participation par abstention . . . . .	133

	PAGES
C. Un cas de participation punissable : le webcamsex avec des mineurs .	134
III. – <i>Le concours idéal d'infractions</i> . . . . .	134
A. Le cas du webcamsex avec des mineurs âgés de moins de 16 ans . . .	134
B. Avec le harcèlement de droit commun . . . . .	134
C. Avec le harcèlement sexuel au travail . . . . .	135
§ 6. – <i>Les questions de droit pénal spécial</i> . . . . .	138
I. – <i>L'outrage public aux mœurs par des actions qui blessent la pudeur</i> . .	138
II. – <i>Le harcèlement de droit commun</i> . . . . .	139
III. – <i>Le harcèlement sexuel au travail</i> . . . . .	140
SECTION 3. – LE VIOL . . . . .	140
§ 1. – <i>Notion et classification</i> . . . . .	141
I. – <i>La définition légale du viol</i> . . . . .	141
II. – <i>Les classes de viol</i> . . . . .	141
A. Le viol par définition . . . . .	141
1. Les éléments constitutifs . . . . .	141
a. Une pénétration sexuelle . . . . .	141
b. L'absence de consentement . . . . .	143
2. La peine de base principale . . . . .	144
B. Le viol assimilé par moyen . . . . .	144
C. Le viol assimilé en raison de l'état de la victime . . . . .	146
D. Le viol assimilé en raison de l'absence de consentement du sujet actif de la pénétration sexuelle . . . . .	147
E. Le viol réputé à l'aide de violences . . . . .	148
§ 2. – <i>Les questions de droit pénal général</i> . . . . .	148
I. – <i>La tentative de viol</i> . . . . .	148
II. – <i>La qualification d'une pénétration sexuelle en infraction d'attentat à       la pudeur commis sans violences ni menaces</i> . . . . .	149
§ 3. – <i>Les circonstances aggravantes et les peines y relatives</i> . . . . .	150
I. – <i>L'âge de la victime mineure</i> . . . . .	150
II. – <i>Les conséquences</i> . . . . .	150
III. – <i>Les moyens</i> . . . . .	150
IV. – <i>L'état de la victime</i> . . . . .	151
V. – <i>La qualité de l'auteur ou la nature de la relation</i> . . . . .	151
VI. – <i>Le mobile de la discrimination</i> . . . . .	151
VII. – <i>La combinaison de circonstances aggravantes</i> . . . . .	151
SECTION 4. – LES QUESTIONS DE DROIT PÉNAL GÉNÉRAL COMMUNES AUX DEUX INFRACTIONS . . . . .	152
§ 1. – <i>La tentative</i> . . . . .	152
§ 2. – <i>Le concours de qualifications</i> . . . . .	152
§ 3. – <i>La qualification d'une pénétration sexuelle en infraction d'attentat à   la pudeur commis avec ou sans violences ni menaces</i> . . . . .	153
I. – <i>Les pénétrations sexuelles commises sur un mineur de 14 ans qui se       dit consentant</i> . . . . .	153
II. – <i>Les pénétrations sexuelles commises par un mineur âgé de moins de       16 ans sur une personne majeure</i> . . . . .	155
§ 4. – <i>La participation punissable</i> . . . . .	157

	PAGES
§ 5. – <i>La permission de la loi de violer le secret professionnel</i> .....	159
§ 6. – <i>Les peines accessoires d'interdiction de droits</i> .....	159
I. – <i>L'interdiction des droits énumérés par l'article 31 du Code pénal</i> ....	160
A. L'étendue de l'interdiction .....	160
B. La sanction de l'infraction à l'interdiction : la peine «par ricochet» ..	161
II. – <i>L'interdiction facultative de participer à certaines activités impliquant ou mettant en présence des mineurs</i> .....	161
A. Les interdictions visées. ....	162
1. L'interdiction de participer à des activités liées à un enseignement accueillant des mineurs .....	162
2. L'interdiction d'appartenir à une société ou à une association intéres- sant à titre principal les mineurs .....	162
3. L'interdiction de toute activité privilégiée avec des mineurs. ....	162
B. La sanction de l'infraction à l'interdiction et la «peine par ricochet» .	162
§ 7. – <i>Les modalités de la peine</i> .....	163
SECTION 5. – LES QUESTIONS DE DROIT PÉNAL SPÉCIAL COMMUNES AUX DEUX IN- FRACTIONS. ....	163
§ 1. – <i>L'incitation à la débauche des mineurs</i> .....	164
§ 2. – <i>L'abstention de porter secours</i> .....	164
§ 3. – <i>La révélation de l'identité de la victime</i> .....	165
§ 4. – <i>La violation et la levée du secret professionnel</i> .....	166
SECTION 6. – LES QUESTIONS PARTICULIÈRES DE PROCÉDURE PÉNALE COMMUNES AUX DEUX INFRACTIONS. ....	167
§ 1. – <i>La compétence extraterritoriale</i> .....	167
§ 2. – <i>Le délai de prescription de l'action publique</i> .....	168
I. – <i>Le point de départ du calcul du délai</i> . ....	168
II. – <i>La durée du délai</i> .....	168
§ 3. – <i>L'exploration corporelle</i> .....	169
§ 4. – <i>L'audition ordinaire, vidéofilmée ou par vidéoconférence des mineurs victimes ou témoins d'abus sexuels</i> .....	170
I. – <i>Le droit de se faire accompagner par une personne majeure de son         choix lors de toute audition</i> .....	171
II. – <i>L'enregistrement audiovisuel de l'audition</i> .....	171
A. La décision judiciaire et le consentement du mineur de 12 ans. ....	171
B. La tenue de l'audition .....	172
C. La preuve et la consultation de l'audition .....	172
III. – <i>Le principe de la non-comparution à l'audience</i> .....	173
IV. – <i>L'audition par vidéoconférence en phase de jugement</i> . ....	174
§ 5. – <i>La liberté ou la remise en liberté sous conditions particulières</i> .....	174
§ 6. – <i>La correctionnalisation</i> .....	174
§ 7. – <i>La collégialité de la juridiction de jugement</i> .....	175
§ 8. – <i>La possibilité du huis clos</i> .....	176

	PAGES
CHAPITRE VI. – <b>De la corruption de la jeunesse et de la prostitution</b> . . . . .	181
Sophie DEMARS	
SECTION 1. – LA CORRUPTION DE LA JEUNESSE . . . . .	189
§ 1. – <i>Notion</i> . . . . .	189
§ 2. – <i>Éléments constitutifs de l'infraction</i> . . . . .	190
I. – <i>Éléments matériels</i> . . . . .	190
A. Un acte matériel qui excite, favorise ou facilite la débauche ou la prostitution d'un mineur . . . . .	190
B. L'état de minorité de la victime . . . . .	194
II. – <i>L'élément moral</i> . . . . .	195
§ 3. – <i>Circonstances aggravantes</i> . . . . .	196
I. – <i>Lorsque l'infraction a été commise au préjudice d'un mineur âgé de moins de 16 ans</i> . . . . .	196
II. – <i>Lorsque l'infraction constitue un acte de participation à l'activité principale ou accessoire d'une association, et ce, que le coupable ait ou non la qualité de dirigeant</i> . . . . .	196
§ 4. – <i>Sanctions</i> . . . . .	197
I. – <i>Les peines principales</i> . . . . .	197
II. – <i>Les peines accessoires</i> . . . . .	197
A. L'interdiction obligatoire des droits civils et politiques . . . . .	197
B. Les interdictions facultatives . . . . .	198
1. Les interdictions professionnelles prévues par l'article 382, §2, alinéa 3, du Code pénal . . . . .	198
2. Les interdictions d'activités impliquant un contact régulier avec des mineurs (C. pén., art. 382bis) . . . . .	198
C. La fermeture facultative d'établissement . . . . .	199
D. La confiscation spéciale prévue à l'article 42, 1 <sup>o</sup> , du Code pénal . . . . .	200
SECTION 2. – EMBAUCHE À DES FINS PROSTITUTIONNELLES OU DE DÉBAUCHE D'UNE PERSONNE MAJEURE . . . . .	201
§ 1. – <i>Notion</i> . . . . .	201
§ 2. – <i>Éléments constitutifs de l'infraction</i> . . . . .	201
I. – <i>L'élément matériel</i> . . . . .	201
II. – <i>L'élément moral</i> . . . . .	203
§ 3. – <i>Circonstances aggravantes</i> . . . . .	203
I. – <i>Usage, de façon directe ou indirecte, de manœuvres frauduleuses, de violences, de menaces ou d'une forme quelconque de contrainte</i> . . . . .	203
II. – <i>Abus de la situation particulièrement vulnérable d'une personne en raison de sa situation administrative illégale ou précaire, d'un état de grossesse, d'une maladie, d'une infirmité ou d'une déficience physique ou mentale</i> . . . . .	205
III. – <i>Lorsque l'infraction constitue un acte de participation à l'activité principale ou accessoire d'une association, et ce, que le coupable ait ou non la qualité de dirigeant</i> . . . . .	205
§ 4. – <i>Sanctions</i> . . . . .	206
I. – <i>Peines principales</i> . . . . .	206



	PAGES
II. – <i>Les peines accessoires</i> .....	206
SECTION 3. – EMBAUCHE À DES FINS PROSTITUTIONNELLES OU DE DÉBAUCHE D'UNE PERSONNE MINEURE .....	207
§ 1. – <i>Notion</i> .....	207
§ 2. – <i>Éléments constitutifs de l'infraction</i> .....	208
§ 3. – <i>Circonstances aggravantes</i> .....	208
§ 4. – <i>Sanctions</i> .....	208
I. – <i>Les peines principales</i> .....	208
II. – <i>Les peines accessoires</i> .....	209
SECTION 4. – TENUE D'UNE MAISON DANS LAQUELLE DES PERSONNES MAJEURES SE LIVRENT À LA DÉBAUCHE OU À LA PROSTITUTION .....	210
§ 1. – <i>Notion</i> .....	210
§ 2. – <i>Éléments constitutifs de l'infraction</i> .....	210
I. – <i>L'élément matériel : la tenue d'une maison de débauche ou de prosti-             tution</i> .....	210
II. – <i>L'élément moral</i> .....	213
§ 3. – <i>Circonstances aggravantes</i> .....	214
§ 4. – <i>Sanctions</i> .....	214
I. – <i>Les peines principales</i> .....	214
II. – <i>Les peines accessoires</i> .....	214
SECTION 5. – TENUE D'UNE MAISON DANS LAQUELLE DES PERSONNES MINEURES SE LIVRENT À LA DÉBAUCHE OU À LA PROSTITUTION .....	215
§ 1. – <i>Notion</i> .....	215
§ 2. – <i>Éléments constitutifs de l'infraction</i> .....	215
§ 3. – <i>Circonstances aggravantes</i> .....	216
§ 4. – <i>Sanctions</i> .....	216
I. – <i>Les peines principales</i> .....	216
II. – <i>Les peines accessoires</i> .....	216
SECTION 6. – PROXÉNÉTISME IMMOBILIER À L'ÉGARD DE PERSONNES MAJEURES ...	217
§ 1. – <i>Notion</i> .....	217
§ 2. – <i>Éléments constitutifs de l'infraction</i> .....	218
I. – <i>Élément matériel</i> .....	218
II. – <i>Élément moral</i> .....	219
§ 3. – <i>Circonstances aggravantes</i> .....	221
§ 4. – <i>Sanctions</i> .....	221
I. – <i>Les peines principales</i> .....	221
II. – <i>Les peines accessoires</i> .....	222
SECTION 7. – PROXÉNÉTISME IMMOBILIER À L'ÉGARD DE PERSONNES MINEURES ...	222
§ 1. – <i>Notion</i> .....	222
§ 2. – <i>Éléments constitutifs de l'infraction</i> .....	223
I. – <i>Éléments matériels</i> .....	223
II. – <i>Élément moral</i> .....	223

	PAGES
§ 3. – <i>Circonstances aggravantes</i> .....	223
§ 4. – <i>Sanctions</i> .....	224
I. – <i>Les peines principales</i> .....	224
II. – <i>Les peines accessoires</i> .....	224
SECTION 8. – EXPLOITATION, DE QUELQUE MANIÈRE QUE CE SOIT, DE LA DÉBAUCHE ET DE LA PROSTITUTION DE PERSONNES MAJEURES .....	225
§ 1. – <i>Notion</i> .....	225
§ 2. – <i>Éléments constitutifs de l'infraction</i> .....	225
I. – <i>Éléments matériels</i> .....	225
II. – <i>Élément moral</i> .....	227
§ 3. – <i>Circonstances aggravantes</i> .....	227
§ 4. – <i>Sanctions</i> .....	227
I. – <i>Les peines principales</i> .....	227
II. – <i>Les peines accessoires</i> .....	227
SECTION 9. – EXPLOITATION, DE QUELQUE MANIÈRE QUE CE SOIT, DE LA DÉBAUCHE ET DE LA PROSTITUTION DE PERSONNES MINEURES .....	228
§ 1. – <i>Notion</i> .....	228
§ 2. – <i>Éléments constitutifs</i> .....	228
§ 3. – <i>Circonstances aggravantes</i> .....	228
§ 4. – <i>Sanctions</i> .....	229
I. – <i>Les peines principales</i> .....	229
II. – <i>Les peines accessoires</i> .....	229
SECTION 10. – INFRACTION DANS LE CHEF DU CLIENT D'UN MINEUR DÉBAUCHÉ OU PROSTITUÉ .....	230
§ 1. – <i>Notion</i> .....	230
§ 2. – <i>Éléments constitutifs de l'infraction</i> .....	230
I. – <i>Les éléments matériels</i> .....	230
A. L'obtention de la débauche ou de la prostitution .....	230
B. L'état de minorité de la victime .....	231
C. L'avantage matériel ou financier .....	231
II. – <i>L'élément moral</i> .....	231
§ 3. – <i>Circonstances aggravantes</i> .....	231
I. – <i>Lorsque l'infraction a été commise au préjudice d'un mineur âgé de moins de 16 ans</i> .....	231
II. – <i>Lorsque l'infraction constitue un acte de participation à l'activité prin- cipale ou accessoire d'une association, et ce, que le coupable ait ou non la qualité de dirigeant</i> .....	232
§ 4. – <i>Sanctions</i> .....	232
I. – <i>Les peines principales</i> .....	232
II. – <i>Les peines accessoires</i> .....	232
SECTION 11. – ASSISTANCE À LA DÉBAUCHE OU À LA PROSTITUTION D'UN MINEUR .....	233
§ 1. – <i>Notion</i> .....	233
§ 2. – <i>Éléments constitutifs de l'infraction</i> .....	233

	PAGES
I. – <i>Les éléments matériels</i> .....	233
II. – <i>L'élément moral</i> .....	234
§ 3. – <i>Sanctions</i> .....	234
I. – <i>Les peines principales</i> .....	234
II. – <i>Les peines accessoires</i> .....	234
SECTION 12. – <i>PROVOCATION À LA DÉBAUCHE</i> .....	235
§ 1. – <i>Notion</i> .....	235
§ 2. – <i>Éléments constitutifs de l'infraction</i> .....	235
I. – <i>Les éléments matériels</i> .....	235
A. Un acte matériel consistant soit en des paroles, des gestes ou des signes .....	235
B. Le caractère public du lieu .....	236
II. – <i>L'élément moral</i> .....	236
§ 3. – <i>Circonstance aggravante</i> .....	237
§ 4. – <i>Sanctions</i> .....	237
I. – <i>Les peines principales</i> .....	237
II. – <i>Les peines accessoires</i> .....	237
SECTION 13. – <i>PUBLICITÉ POUR UNE OFFRE DE SERVICE À CARACTÈRE SEXUEL</i> .....	237
§ 1. – <i>Notion</i> .....	237
§ 2. – <i>Infractions</i> .....	238
I. – <i>Publicité pour une offre de services à caractère sexuel lorsque cette           publicité s'adresse spécifiquement à des mineurs ou qu'elle fait état de           services proposés par des mineurs ou des personnes prétendues telles</i> .....	238
A. Les éléments constitutifs de l'infraction .....	238
1. Les éléments matériels .....	238
a. Une publicité ayant des destinataires ou un contenu particulier... ..	238
b. Une offre de service à caractère sexuel .....	239
2. L'élément moral .....	240
B. Circonstance aggravante .....	240
II. – <i>Publicité d'offres de services à caractère sexuel fournis par un moyen           de télécommunication</i> .....	241
A. Les éléments constitutifs de l'infraction .....	241
1. Les éléments matériels .....	241
a. Une publicité .....	241
b. Une offre de service à caractère sexuel .....	241
c. Le recours à un moyen de télécommunication .....	242
2. L'élément moral .....	242
III. – <i>Publicité en vue de la prostitution ou de la débauche</i> .....	242
A. Les éléments constitutifs de l'infraction .....	243
1. L'élément matériel : une publicité ayant un objet particulier .....	243
2. L'élément moral .....	244
IV. – <i>Incitation à l'exploitation de mineurs ou de majeurs à des fins sexu-           elles par un moyen quelconque de publicité à l'occasion d'une offre           de service</i> .....	244
A. Les éléments constitutifs de l'infraction .....	244
1. Les éléments matériels .....	244

	PAGES
a. Une publicité .....	244
b. Une incitation à l'exploitation de mineurs ou de majeurs à des fins sexuelles.....	245
c. Une offre de service .....	245
2. L'élément moral .....	246
§ 3. – <i>Sanctions</i> .....	246
I. – <i>Peines principales</i> .....	246
II. – <i>Peines accessoires</i> .....	246
SECTION 14. – QUESTIONS PARTICULIÈRES .....	247
§ 1. – <i>Prescription de l'action publique</i> .....	247
§ 2. – <i>Compétence – Extraterritorialité</i> .....	247
§ 3. – <i>Droit d'ester en justice</i> .....	247
§ 4. – <i>Écoutes téléphoniques</i> .....	248
§ 5. – <i>Collégialité de la juridiction de jugement</i> .....	248
§ 6. – <i>Peine de travail</i> .....	248
§ 7. – <i>Action en cessation</i> .....	248
CHAPITRE VII. – <b>Des outrages publics aux bonnes mœurs</b> .....	251
Nathalie COLETTE-BASECQZ et Noémie BLAISE	
INTRODUCTION .....	256
SECTION 1. – DE L'OUTRAGE AUX MŒURS PUBLIQUES .....	261
§ 1. – <i>La diffusion de choses contraires aux bonnes mœurs (C. pén., art. 383, al. 1 et 4)</i> .....	263
§ 2. – <i>Le commerce de choses contraires aux bonnes mœurs (C. pén., art. 383, al. 3 et 4)</i> .....	269
§ 3. – <i>La propagande des moyens abortifs (C. pén., art. 383, al. 5 et 6)</i> ....	271
I. – <i>Promotion de l'usage de moyens abortifs</i> .....	271
II. – <i>Fourniture des drogues et engins destinés à faire avorter</i> .....	272
§ 4. – <i>La diffusion de la pédopornographie (C. pén., art. 383bis)</i> .....	273
§ 5. – <i>La perversion des mineurs d'âge (C. pén., art. 387)</i> .....	276
SECTION 2. – DE L'OUTRAGE AUX BONNES MŒURS EN PUBLIC.....	278
§ 1. – <i>La diffusion d'obscénités par voie orale (C. pén., art. 383, al. 2)</i> .....	278
§ 2. – <i>L'outrage aux mœurs par action (C. pén., art. 385)</i> .....	280
SECTION 3. – RÈGLES SPÉCIFIQUES DE DROIT PÉNAL GÉNÉRAL .....	287
§ 1. – <i>Le délit de presse</i> .....	287
§ 2. – <i>La tentative</i> .....	290
§ 3. – <i>L'erreur invincible</i> .....	290
§ 4. – <i>Sanctions spécifiques</i> .....	293

	PAGES
<b>CHAPITRE VIII. – La bigamie</b> .....	299
Marie-Aude BEERNAERT	
SECTION 1. – NOTION .....	300
SECTION 2. – ÉLÉMENTS CONSTITUTIFS .....	300
§ 1. – <i>Un premier mariage valable</i> .....	300
§ 2. – <i>La célébration d'un second mariage avant la dissolution du premier</i> ..	301
§ 3. – <i>L'intention criminelle</i> .....	302
SECTION 3. – SANCTIONS .....	303
SECTION 4. – RÈGLES SPÉCIFIQUES DE DROIT PÉNAL GÉNÉRAL .....	303
§ 1. – <i>Participation criminelle</i> .....	303
§ 2. – <i>Tentative</i> .....	303
SECTION 5. – RÈGLES SPÉCIFIQUES DE DROIT DE LA PROCÉDURE PÉNALE .....	304
§ 1. – <i>Localisation de l'infraction</i> .....	304
§ 2. – <i>Prescription</i> .....	304
§ 3. – <i>Compétence du juge pénal pour statuer sur la validité ou l'existence         d'un des deux mariages</i> .....	305
<b>CHAPITRE IX. – L'abandon de famille</b> .....	307
Adrien MASSET	
INTRODUCTION .....	309
SECTION 1. – ÉLÉMENTS CONSTITUTIFS DE L'INFRACTION .....	310
§ 1. – <i>Éléments matériels</i> .....	311
I. – <i>Une obligation alimentaire légale</i> .....	311
II. – <i>Une décision judiciaire consacrant l'obligation alimentaire qui ne peut             plus être frappée d'opposition ou d'appel (ou une convention de di-             vorce par consentement mutuel ou une convention réglant la pension             alimentaire après divorce pour désunion irrémédiable)</i> .....	320
III. – <i>Un défaut de paiement pendant plus de deux mois</i> .....	326
§ 2. – <i>Élément moral</i> .....	328
SECTION 2. – LES PEINES .....	329
SECTION 3. – CIRCONSTANCES AGGRAVANTES .....	332
SECTION 4. – RÈGLES SPÉCIFIQUES DE DROIT PÉNAL .....	332
SECTION 5. – QUESTIONS PARTICULIÈRES DE PROCÉDURE .....	332
SECTION 6. – INFRACTIONS VOISINES .....	336
<b>CHAPITRE X. – Les infractions en matière d'adoption</b> .....	339
Damien VANDERMEERSCH	
SECTION 1. – DÉFINITION ET CLASSIFICATION .....	340

	PAGES
SECTION 2. – DISPOSITIONS LÉGALES APPLICABLES .....	342
SECTION 3. – ÉLÉMENTS CONSTITUTIFS.....	343
§ 1. – <i>Élément matériel</i> .....	343
I. – <i>La qualité de l'auteur</i> .....	343
II. – <i>L'obtention (ou la tentative d'obtention) d'une adoption contrevenant aux dispositions de la loi</i> .....	343
A. Une adoption tombant sous le champ d'application des lois belges...	344
B. Une adoption contrevenant aux dispositions de la loi.....	345
III. – <i>L'intervention en qualité d'intermédiaire sans agrément préalable</i> .....	345
§ 2. – <i>Élément moral</i> .....	346
SECTION 4. – LES CIRCONSTANCES AGGRAVANTES.....	346
SECTION 5. – LES PEINES .....	346
SECTION 6. – RÈGLES SPÉCIFIQUES DE DROIT PÉNAL .....	347
§ 1. – <i>La tentative</i> .....	347
§ 2. – <i>La participation criminelle</i> .....	347
§ 3. – <i>Le concours</i> .....	348
§ 4. – <i>La récidive spéciale</i> .....	348
SECTION 7. – QUESTIONS PARTICULIÈRES DE PROCÉDURE .....	348
CHAPITRE XI. – <b>Le mariage forcé</b> .....	351
Maria Luisa CESONI	
INTRODUCTION .....	352
SECTION 1. – DÉFINITION ET CLASSIFICATION.....	354
§ 1. – <i>La notion</i> .....	354
§ 2. – <i>La ratio legis</i> .....	355
I. – <i>Un droit internationalement protégé</i> .....	355
II. – <i>Une protection pénale</i> .....	355
SECTION 2. – ÉLÉMENTS CONSTITUTIFS DE L'INFRACTION .....	356
§ 1. – <i>Les éléments matériels</i> .....	356
I. – <i>Un mariage contracté</i> .....	357
II. – <i>Les violences ou menaces</i> .....	358
III. – <i>Le lien de causalité : la contrainte exercée par les violences sur le consentement</i> .....	360
§ 2. – <i>L'élément moral</i> .....	361
§ 3. – <i>Rapport avec des infractions proches</i> .....	362
SECTION 3. – SANCTIONS .....	363
SECTION 4. – RÈGLES DE DROIT PÉNAL GÉNÉRAL .....	363
SECTION 5. – RÈGLES DE DROIT DE LA PROCÉDURE PÉNALE.....	364
§ 1. – <i>La localisation de l'infraction</i> .....	364
§ 2. – <i>La prescription</i> .....	365

	PAGES
SECTION 6. – UNE PROTECTION ÉTENDUE AU CIVIL .....	365
<b>CHAPITRE XII. – Le délaissement et l’abandon d’enfants ou d’incapables dans le besoin .....</b>	<b>371</b>
Adrien MASSET	
INTRODUCTION .....	373
SECTION 1. – L’INFRACTION DE DÉLAISSEMENT DE MINEUR OU D’INCAPABLE.....	373
§ 1. – <i>Éléments constitutifs</i> .....	373
§ 2. – <i>Peines et circonstances aggravantes</i> .....	375
SECTION 2. – L’INFRACTION D’ABANDON D’ENFANT DANS LE BESOIN.....	376
§ 1. – <i>Éléments constitutifs</i> .....	376
§ 2. – <i>Peines et circonstances aggravantes</i> .....	378
SECTION 3. – INFRACTIONS VOISINES .....	379
<b>CHAPITRE XIII. – Privation d’aliments et de soins .....</b>	<b>381</b>
Pierre MAGNIEN	
SECTION 1. – CLASSIFICATION ET DÉFINITIONS.....	383
§ 1. – <i>Classification</i> .....	383
§ 2. – <i>Définitions</i> .....	383
SECTION 2. – DISPOSITIONS LÉGALES APPLICABLES .....	384
SECTION 3. – ÉLÉMENTS CONSTITUTIFS.....	386
§ 1. – <i>Élément matériel</i> .....	386
I. – <i>Les privations d’aliments ou de soins (C. pén., art. 425)</i> .....	386
II. – <i>Le défaut d’entretien par négligence coupable (C. pén., art. 426)</i> ...	389
§ 2. – <i>Élément moral</i> .....	389
I. – <i>Les privations d’aliments ou de soins (C. pén., art. 425)</i> .....	389
II. – <i>Le défaut d’entretien par négligence coupable (C. pén., art. 426)</i> ...	389
SECTION 4. – CIRCONSTANCES AGGRAVANTES .....	389
SECTION 5. – LES PEINES .....	390
SECTION 6. – QUESTIONS PARTICULIÈRES DE PROCÉDURE .....	391
<b>CHAPITRE XIV. – De l’enlèvement et du recel de mineurs .....</b>	<b>393</b>
Ignacio DE LA SERNA	
SECTION 1. – DÉFINITION ET CLASSIFICATION.....	395
SECTION 2. – DISPOSITIONS LÉGALES APPLICABLES .....	395
SECTION 3. – ÉLÉMENTS CONSTITUTIFS.....	397
§ 1. – <i>L’enlèvement d’un mineur de moins de 12 ans</i> .....	397

	PAGES
I. – <i>L'enlèvement</i> .....	397
A. Le déplacement matériel.....	397
B. La durée.....	398
II. – <i>L'âge de la victime</i> .....	399
III. – <i>La qualité de l'auteur de l'infraction</i> .....	400
IV. – <i>L'élément moral</i> .....	401
§ 2. – <i>L'enlèvement d'un mineur de plus de 12 ans</i> .....	401
§ 3. – <i>Le recel</i> .....	402
SECTION 4. – CIRCONSTANCES AGGRAVANTES .....	403
SECTION 5. – LES PEINES .....	403
§ 1. – <i>Enlèvement d'un mineur de moins de 12 ans</i> .....	403
§ 2. – <i>Enlèvement par violence, ruse ou menace d'un mineur de plus de 12 ans</i> .....	404
§ 3. – <i>Le recel d'un mineur</i> .....	404
SECTION 6. – RÈGLES SPÉCIFIQUES DE DROIT PÉNAL GÉNÉRAL (PARTICIPATION CRIMINELLE, TENTATIVE, CAUSES D'EXCUSE...) .....	404
§ 1. – <i>La tentative</i> .....	404
§ 2. – <i>Les causes de justification</i> .....	405
§ 3. – <i>Cause d'excuse atténuante</i> .....	405
§ 4. – <i>Concours d'infractions</i> .....	405
SECTION 7. – QUESTIONS PARTICULIÈRES DE PROCÉDURE .....	406
§ 1. – <i>Correctionnalisation</i> .....	406
§ 2. – <i>Liste des infractions visées à l'article 90ter, §2, du Code d'instruction criminelle</i> .....	406
<b>CHAPITRE XV. – La non-représentation d'enfants</b> .....	<b>409</b>
Ignacio DE LA SERNA	
SECTION 1. – DÉFINITION ET CLASSIFICATION.....	411
SECTION 2. – DISPOSITIONS LÉGALES APPLICABLES : LES ARTICLES 431 ET 432 DU CODE PÉNAL.....	413
SECTION 3. – ÉLÉMENTS CONSTITUTIFS.....	414
§ 1. – <i>Éléments matériels</i> .....	414
I. – <i>La non-représentation d'un enfant de moins de 12 ans par une personne qui en a la charge, à ceux qui sont en droit de le réclamer (C. pén., art. 431)</i> .....	414
A. La non-représentation .....	414
B. Un enfant de moins de 12 ans .....	415
C. Personnes qui sont en droit de réclamer l'enfant .....	415
D. Personnes «en charge» de l'enfant.....	416
E. Distinction avec l'infraction d'enlèvement d'enfants .....	416



	PAGES
II. – <i>La non-représentation d'enfants par le père ou la mère, en violation d'une décision judiciaire ou administrative statuant sur la garde de l'enfant mineur (C. pén., art. 432)</i> .....	417
A. Une décision statuant sur la garde de l'enfant .....	417
B. Un fait matériel de transgression de la décision judiciaire ou administrative .....	420
1. La soustraction.....	420
2. La non-représentation.....	421
3. L'enlèvement.....	421
C. La qualité de l'auteur : le père ou la mère .....	421
§ 2. – <i>L'élément moral</i> .....	422
SECTION 4. – CIRCONSTANCES AGGRAVANTES .....	423
§ 1. – <i>Circonstances aggravantes communes aux articles 431 et 432</i> .....	423
§ 2. – <i>Circonstance aggravante propre à l'article 432</i> .....	424
SECTION 5. – LES PEINES .....	424
§ 1. – <i>La non-représentation d'un enfant de moins de 12 ans par une personne qui en a la charge (C. pén., art. 431)</i> .....	424
§ 2. – <i>La non-représentation d'enfants par le père ou la mère (C. pén., art. 432)</i> .....	424
SECTION 6. – RÈGLES SPÉCIFIQUES DE DROIT PÉNAL GÉNÉRAL (PARTICIPATION CRIMINELLE, TENTATIVE, CAUSES D'EXCUSE ...). .....	425
§ 1. – <i>La tentative</i> .....	425
I. – <i>La non-représentation d'un enfant de moins de 12 ans par une personne qui en a la charge (C. pén., art. 431)</i> .....	425
II. – <i>La non-représentation d'enfants par le père ou la mère (C. pén., art. 432)</i> .....	425
A. La soustraction .....	425
B. La non-représentation .....	426
C. L'enlèvement .....	426
§ 2. – <i>Le concours d'infractions</i> .....	426
§ 3. – <i>la participation</i> .....	426
§ 4. – <i>Les causes de justification</i> .....	426
I. – <i>L'état de nécessité</i> .....	427
II. – <i>La contrainte morale</i> .....	431
III. – <i>L'erreur invincible</i> .....	432
IV. – <i>La force majeure</i> .....	433
V. – <i>Le cas particulier du refus de l'enfant</i> .....	434
SECTION 7. – QUESTIONS PARTICULIÈRES DE PROCÉDURE .....	439
§ 1. – <i>La compétence territoriale</i> .....	439
§ 2. – <i>L'interdiction d'utilisation de pièces de procédure provenant du dossier jeunesse dans le dossier pénal</i> .....	440
§ 3. – <i>L'audition et le témoignage du mineur devant la juridiction répressive</i> .....	440
§ 4. – <i>La prescription</i> .....	441

	PAGES
§ 5. – <i>Le rapt parental et l'extradition</i> .....	441
<b>CHAPITRE XVI. – L'utilisation de mineurs à des fins criminelles ou délic- tuelles</b> .....	445
Sandrine VAIRON	
SECTION 1. – ORIGINE ET ÉVOLUTION DE L'INCRIMINATION. ....	446
§ 1. – <i>Loi du 8 avril 1965</i> .....	446
§ 2. – <i>Loi du 10 août 2005</i> .....	447
SECTION 2. – ÉLÉMENTS CONSTITUTIFS. ....	448
SECTION 3. – LES PEINES .....	450
§ 1. – <i>Peines applicables</i> .....	450
§ 2. – <i>Circonstances aggravantes</i> .....	451
SECTION 4. – RECEL DE CHOSSES OBTENUES À L'AIDE D'UNE INFRACTION À L'ARTI- CLE 433 DU CODE PÉNAL .....	453
SECTION 5. – ÉLÉMENTS DE DROIT COMPARÉ. ....	453
SECTION 6. – CONCLUSION .....	454
 <b>CHAPITRE XVII. – De l'atteinte à la vie privée du mineur</b> .....	 457
Sandrine VAIRON	
SECTION 1. – ORIGINE ET ÉVOLUTION DE L'INCRIMINATION. ....	458
§ 1. – <i>Loi du 8 avril 1965</i> .....	458
§ 2. – <i>Loi du 10 août 2005</i> .....	460
SECTION 2. – CHAMP D'APPLICATION .....	460
SECTION 3. – LES PEINES APPLICABLES .....	463
SECTION 4. – CONCLUSION .....	463
 <b>Table des matières</b> .....	 465